

**MAIRIE DE
SAINT RIQUIER ES PLAINS**

Téléphone : 02.35.97.51.83
Fax : 02.35.57.15.40

Département de la Seine-Maritime
Arrondissement de Dieppe
Canton de Saint-Valery en Caux



185 Rue du Four Banal
76460 SAINT RIQUIER ES PLAINS

INFORMATION AU PUBLIC

AFFICHAGE DE LA LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept octobre à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Riquier es Plains, en séance publique, sous la présidence de M. Victor Patrick, Maire

Présents : Godefroy, Corruble, Gallais, Deneuve, Mmes Gauthier, Tufel, Lanchon, Mabire,

Absents avant donné pouvoir :

Absents excusés : M. Leclef, M. Clément, M. Lemeunier, M. Thibault, Mme Hubert

Absente : Mme Lhommet-Carpentier

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

La séance est ouverte à 20 h 10

Le quorum est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Mme Gauthier est élue secrétaire de séance.

Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022 : approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 1 : Colis des anciens pour Noël 2022
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 2 : Résiliation au CNAS
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 3 : adhésion à l'ADAS

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 4 : CDG 76 adhésion aux missions optionnelles

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 5 : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : Adhésion au service commun juridique

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 6 : DGF motion pour demande au gouvernement de l'indexation de la DGF sur l'inflation

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 7 : Fermeture nocturne de l'éclairage public

Adoptée à l'unanimité

Saint-Riquier es Plains le 28 octobre 2022



Le Maire,

Patrick VICTOR